

## LETTRE D'INFORMATION

**Objet :** PERIMETRE DE STOTZHEIM ET ENVIRONS – Eau Potable  
PERIMETRE DU PIEMONT DE BARR – Assainissement  
VILLE DE BARR – Rue de la Binn et Petite rue de la Binn

- Travaux de renforcement du réseau d'assainissement
- Travaux de renforcement du réseau d'eau potable et reprise des branchements

Dans le cadre du programme d'amélioration et de renouvellement de ses réseaux, le SDEA va procéder à la rénovation des conduites et branchements d'eau potable et d'assainissement de la Rue de la Binn et Petite rue de la Binn. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise EUROVIA de Rosheim et le suivi du chantier est assuré par le SDEA.

Lors de ces travaux, votre branchement d'eau potable sera rénové afin de le mettre en conformité avec le règlement du service d'eau potable. Le chef de chantier de l'entreprise EUROVIA et un technicien du SDEA, prendront contact avec vous afin de définir précisément la nature des travaux à réaliser sur votre propriété. Le coût du renouvellement du branchement d'eau potable est pris en charge par le SDEA.

Ces travaux nécessiteront des coupures d'eau ponctuelles, mais bien entendu, nous vous informerons au préalable et nous nous efforcerons de réduire au mieux les gênes qu'elles pourront occasionner.

**Le démarrage du chantier est prévu le 21 octobre 2024 pour une durée prévisionnelle de 12 semaines.**

Pendant toute la durée des travaux, la circulation et le stationnement seront interdits sur toute l'emprise des travaux. Pour les riverains, le chef de chantier se tiendra à votre disposition pour vous indiquer, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, les modalités d'accès à votre propriété.

A noter que les travaux à l'Avenue des Vosges seront réalisés sur route barrée avec la mise en place d'une déviation routière et piétonne.

Concernant les modalités de collecte des ordures ménagères par le SMICTOM, pour des mesures de sécurité, les camions du SMICTOM ne sont pas autorisés à circuler dans la zone de travaux. A cet effet, le ramassage des bacs au droit de votre propriété ne sera plus assuré temporairement le temps des travaux.

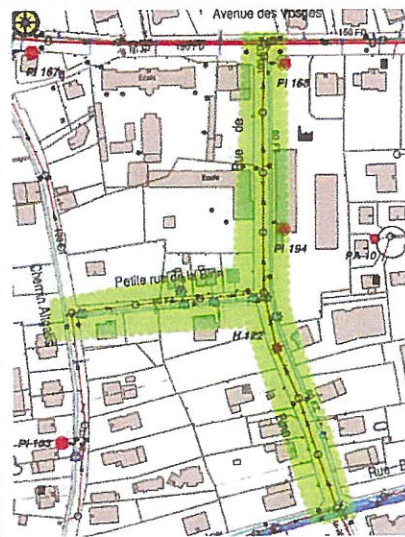
De ce fait, nous vous prions de bien vouloir présenter vos bacs d'ordures ménagères en dehors de la zone de travaux aux différents points de collecte précisés sur le plan ci-après.

Nous tenons à vous assurer que tout sera mis en œuvre pour réduire au strict minimum le dérangement inhérent à ce chantier.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la technicienne du SDEA, Madame Elodie SCHWEITZER (Tél.: 03.88.19.29.99 - Mail : [elodie.schweitzer@sdea.fr](mailto:elodie.schweitzer@sdea.fr)) ou le Chef de Secteur M. Bruno BACH (Tél : 06.22.57.10.95) ou bien vous adresser directement au chef de chantier qui sera présent sur site.

Vous remerciant d'avance de votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Madame Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

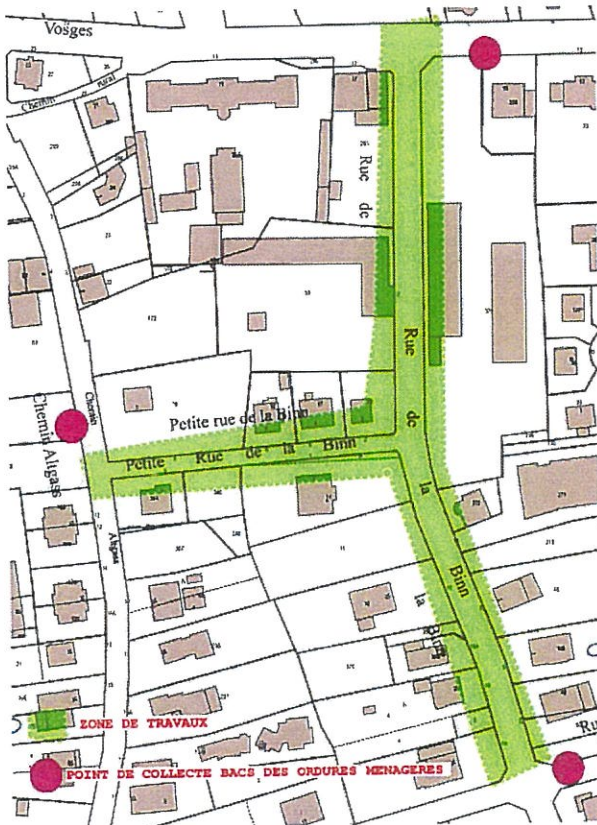
Le Maire  
De la Ville de BARR  
Par délégation  
L'Adjoint au Maire  
Mme KALTENBACH Nathalie  
Claude BOEHM



## **INFORMATION CONCERNANT** **LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES**

Pendant la durée des travaux de renforcement du réseau d'assainissement et d'eau potable, pour des mesures de sécurité, les camions du SMICTOM ne sont pas autorisés à circuler dans la zone de travaux.

A cet effet, nous vous rappelons que le ramassage des bacs au droit de votre propriété ne sera plus assuré temporairement le temps des travaux, et nous vous prions de bien vouloir présenter vos bacs d'ordures ménagères en dehors de la zone de travaux aux **points de collecte** indiqués sur le plan.



Nous vous rappelons que les contenants doivent être présentés au point de collecte la veille au soir du jour de collecte.

Vous remerciant pour votre compréhension, les équipes du SDEA et du SMICTOM se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.